

2023-03

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20230217-2023_03-DE
Reçu le 20/02/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2023**

Convocation le 10 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle de la mairie de Saint-Vincent-Rive-D'Olt, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Étaient excusés : Madame Véronique LABRANDE, Messieurs Fabrice COURTIOL et Benoît LAFARGUE

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2023

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2023 dont il convient de déterminer la liste et le montant.

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacune des associations. Il fait également part des différentes demandes reçues.

Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
	2023	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Amicale donateurs de sang	100€	8	0	0
Pompiers humanitaires : séisme Turquie	400€	8	0	0
ASS PSVD OLT	700€	8	0	0
Sapeurs-pompiers de Luzech	100€	8	0	0
Société de chasse Saint-Vincent	350€	8	0	0
Croix rouge française Luzech	100€	8	0	0
ASS Vélo Évasion Nature	100€	8	0	0
Cercle de l'amitié de Luzech	150€	8	0	0
Comité des fêtes de Saint-Vincent	700€	8	0	0
+ assurance annulation	450€	8	0	0
Comité des fêtes de Cournou	500€	8	0	0
DOVLV	100€	8	0	0
FNACA de Luzech	100€	8	0	0
Fondation du patrimoine	50€	8	0	0
Société de pêche de Luzech	50€	8	0	0
Union sportive de Luzech	230€	8	0	0
URCL	80€	8	0	0
Comité d'animations des Roques	200€	6	0	2
Collège de Luzech (voyage du 15 au 17 mai à Collioure pour 3 élèves sur St Vincent)	600€	7	0	1
Association départementale des secrétaires de mairie du Lot	50€	8	0	0
Mutuelle « coup dur »	100€	8	0	0
Secours populaire	100€	8	0	0

AR Prefecture

046-214602963-20230217-2023_03-DE
Reçu le 20/02/2023

Madame Florence TISSANDIE-VERGNE ne participe pas au vote concernant le collège de Luzech.

Soit un montant provisoire de subventions accordé au titre du budget 2023 de 5 310€.

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 20 février 2023
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 17 février 2023
Le Maire, Raoul Debar

